

N° 21 /MEMFPMA/DGFP/DC-kkd

## COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance des candidats admis aux concours administratifs organisés au titre de l'année 2023 et ceux admis au titre des années 2021 et 2022 n'ayant pas effectués les visites médicales, que les phases de visites médicales, de choix de concours et de dépôt des dossiers, initialement prévues durant la période allant du **lundi 18 décembre 2023 au vendredi 05 janvier 2024**, sont reportées suivant les périodes ci-après :

- **Abidjan : du lundi 08 au vendredi 26 janvier 2024 ;**
- **Intérieur du pays (Abengourou, Bouaké et Daloa) : du lundi 08 au vendredi 12 janvier 2024.**

Les sites retenus pour abriter ces activités, la liste des pièces constitutives des dossiers de candidature, la procédure à suivre et les modalités liées à ces phases restent inchangés.

Pour toutes informations complémentaires, prière d'appeler aux numéros suivants : **27 20 25 90 00 / 01 41 41 30 09 / 05 95 18 80 35/ 01 50 41 22 96.**

Fait à Abidjan, le **14 DEC 2023**



**SORO Gninagafol**